

N° 69

Louis

Antoine
Laugier

Akte de naissance de *Laugier Louis Antoine*, né à la Garde le premier du courant à une heure du matin, fils de *Simeon François Henri Laugier*, né à la Crau, département du Var, profession de courtier du port, âgé de trente ans, domicilié à la Garde et de *Marie Françoise Paul*, née à Foulon, département du Var, sans profession, âgée de trente quatre ans, domiciliée à la Garde (Var) avec son mari. Sa légitimité par l'enfant à moi présenté est du sexe masculin. La déclaration à moi faite par le dit *Simeon François Henri Laugier*, père de l'enfant, âgé de trente ans, profession d'ouvrier du port, domicilié à la Garde.

Premier témoin *Juri Paul*, âgé de cinquante six ans, profession de rebouteur de la marine, domicilié à la Garde. Second témoin *Baudouin Joseph*, âgé de cinquante un ans, profession de rebouteur du port, domicilié à la Garde.

Insulté suivant la loi par moi *Eugène Blanc*, maire de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat civil et habilité des présent acte a été donné à la partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

L. Paul, *Laugier*, *Eugène*

Mairie de la Garde

Arrondissement de Toulon

Un quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf, à deux heures du soir.

Par devant Nous, *Eugène Blanc*, maire de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune de la Garde, arrondissement de Foulon, département du Var, a comparu la nommée *Rosa Maria Rosa Férisa*, âgée de vingt deux ans, profession de journaliste, domiciliée à la Garde, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin, né à la Garde le dix février mil huit cent quatre vingt seize à trois heures du matin et a été inscrit sur les registres de l'Etat civil de la dite commune le dix février de la même année sous les nom et prénoms de *Nigronie Victor*



4445

Marius Férisa, comme fils de *Victor Nigronie* et de *Rosa Maria Rosa Férisa*, profession de journaliste, domiciliés tous les deux à la Garde.

L'acte de déclaration a été fait en présence de *Juri Paul*, âgé de cinquante six ans, profession de rebouteur de la marine et de *Régnaud Charles*, âgé de cinquante un ans, profession de garde d'écarpette, domiciliés tous deux à la Garde et sur les témoins signés avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture, sans que la déclaration.

Joseph, *Rosa*, *Rosa*, *Eugène*
Juri

Mairie de la Garde

Arrondissement de Toulon

Un quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt dix neuf à deux heures du soir.

Par devant Nous, *Eugène Blanc*, maire de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune de la Garde, arrondissement de Foulon, département du Var, a comparu la nommée *Rosa Maria Rosa Férisa*, âgée de vingt deux ans, profession de journaliste, domiciliée à la Garde laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin, né à la Garde le quinze février mil huit cent quatre vingt dix neuf à dix heures du soir et a été inscrit sur les registres de l'Etat civil de la dite commune le seize février de la même année sous les nom et prénoms de *Nigronie Barthelomy Louis Paulin*, comme fils de *Victor Nigronie*, âgé de vingt trois ans et de *Rosa Maria Rosa Férisa*, âgée de vingt deux ans, professions de journalistes, tous les deux domiciliés à la Garde. L'acte de déclaration a été fait en présence de *Juri Paul*, âgé de cinquante six ans, profession de rebouteur de la marine et de *Régnaud Charles*, âgé de cinquante un ans, prof.

N° 70

Reconnaissance
de *Nigronie Victor*
par sa mère *Rosa*
Maria Rosa Férisa

N° 71

Reconnaissance
de *Nigronie Barthelomy*
par sa mère
Maria Rosa Férisa